



COPIL SEDEL

(Service D'économies Durables en Luberon)



5 novembre 2024

Comité de pilotage, Maison du Parc, Apt

Introduction par Mme TRINQUIER

Bienvenu·es dans ce 15° COPIL du SEDEL (Service d'Economies Durables en Luberon), qui fête ses 15 ans cette année.

15 années à vous accompagner sur le thème de l'énergie puis sur le thème de l'eau, depuis 2021.

1 technicienne et 3 techniciens à votre service pour des résultats de baisse visibles sur vos factures d'énergie et d'eau.

Un service apprécié, avec 2 nouvelles communes adhérentes, PUGET en mai 2024 et Saint martin de Castillon en janvier 2025 (à moyen humain constant) ce qui porte le nombre de collectivités adhérentes à 40, ce qui est un record pour SEDEL (record précédent à 39 en 2012).

Et toujours 5 communes en attente d'adhésion qu'on espère pouvoir accueillir dans SEDEL si le recrutement du 5° poste porte ses fruits (entretiens de recrutement dans 2 jours)

L'idée de ce RDV annuel est de :

- vous présenter un point d'avancement
- vous présenter les sujets d'actualité
- répondre à vos questions en direct

Ordre du jour

I. Présentation de SEDEL

- Les missions, l'organisation, et les moyens
- Les collectivités adhérentes

II. SEDEL Energie

- Le prix de l'énergie
- Les ratios SEDEL
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

III. SEDEL Eau

- Actualités
- Bilan après 4 ans de lancement

IV. Questions



Les missions de SEDEL depuis 15 ans

Une aide concrète pour la maîtrise de l'énergie / eau de votre patrimoine

- Suivre et analyser les factures : bâtiments et espaces publics, éclairage public
- Optimiser les contrats d'achat d'énergie, eau
- Améliorer l'efficacité (fuite d'eau, isolation thermique...)
- Accompagner la rénovation des bâtiments / installations techniques
- Travailler en réseau, partager les retours d'expériences et favoriser l'accès aux appels à projets



L'activité SEDEL : un cycle annuel...

Saisie factures

The screenshot shows the EDF Entreprises website interface. On the left, there are contact details for 'Vos contacts' and 'Vos informations client'. The main part of the page displays a bill for the date 31/01/2017, with a total amount to pay (TTC) of 383,39 €. The bill includes details about the company (NOM ENTREPRISE, ADRESSE, CP VILLE) and the meter number (FL30617000700000-07850001).

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
1324815848
Par courrier
1324815848
1 RUE 1324815848
33070 BORDEAUX CEDEX
Par internet
e-mail: edfentreprises-eud-cueil-21@edf.fr
www.edfentreprises.fr
Par téléphone
Du lundi au vendredi de 9h à 19h
0 811 333 786 (prix d'appel)
Urgence
Dépannage électrique Emergences
09 72 67 50 33 (service gratuit + prix d'appel)

Vos informations client

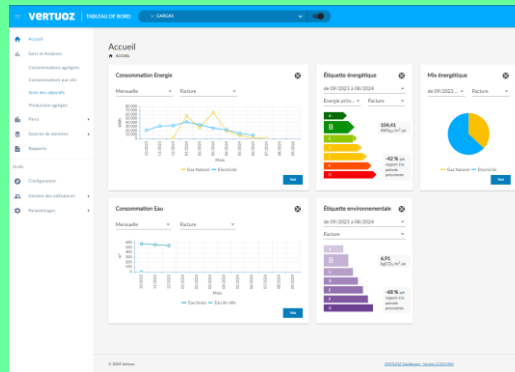
Vos références
Compte de facturation: 00000000
Compte commercial: 0-0000-000
Votre contrat

Facture du 31/01/2017
n° 00000000000

Montant Hors TVA 329,37 €
Montant TVA (payée sur les débits) 54,02 €
Facture TTC 383,39 €

Montant total à payer (TTC) 383,39 €
à régler avant le 15/02/2017
À défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux

Analyse factures



Présentation bilan



Mise en œuvre



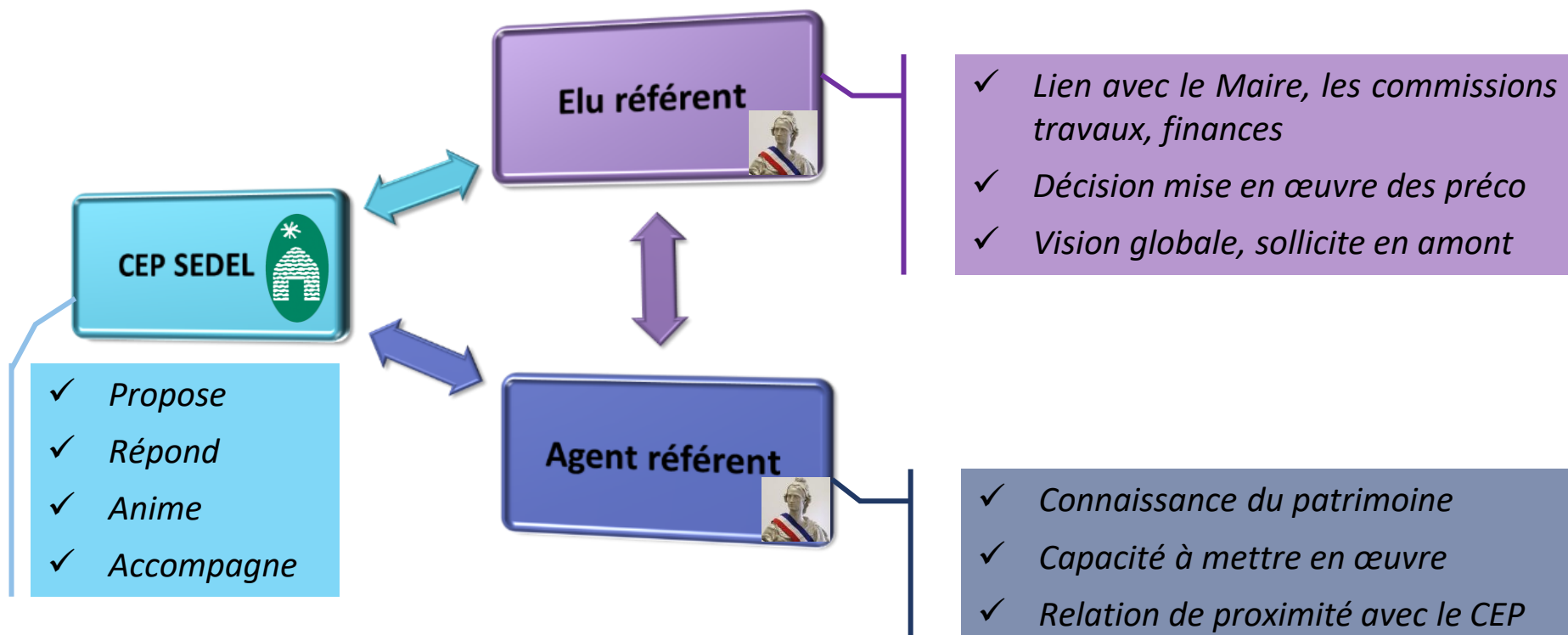
Rédaction préconisations



Analyse Terrain



Le trio gagnant SEDEL



Ré-organisation 2024

Absence responsable de pôle Transition
Énergétique & Ecologie Urbaine depuis août 2021

Rattachement du SEDEL au pôle « Patrimoine
culturel, aménagement durable du territoire et
transition énergétique »

Samuel et Matthieu officiellement « coordinateurs
SEDEL » depuis juillet 2024

Julia et Pascal officiellement « référent·es SEDEL »
depuis juillet 2024

Recrutement de le/la 5° CEP toujours en cours



Les cotisations annuelles

Cotisations révisées en 2023 pour :

- Intégrer le cout du logiciel analyse facture (financé par l'ADEME jusqu'en 2023)
- Anticiper la fin du financement Agence de l'eau et ACTEE sur 1 poste
- Assurer l'équilibre financier du service

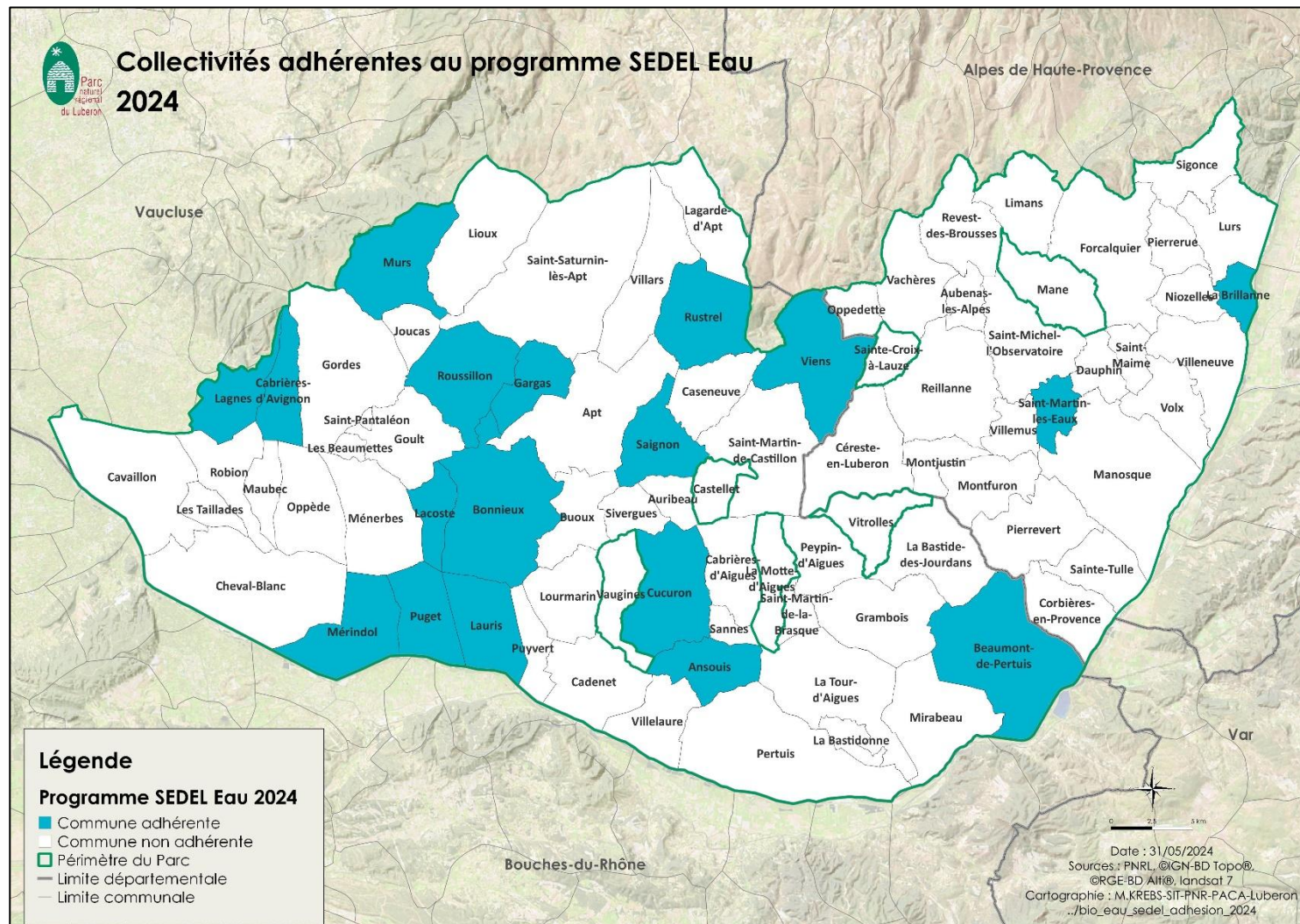
	Communes	Forfait EPCI
SEDEL ENERGIE	2,5 €/hab	12 000 €/an
SEDEL EAU	0,5 €/hab	5 500 €/an

- Toujours 5 communes en attente d'adhésion



- Adhérents au 1^{er} sept 2024 : 37 communes, 2 EPCI
- 100% de taux de renouvellement de 16 communes en 2024

SEDEL eau, point sur les adhésions



- Adhérents au 1^{er} sept 2024 : 18 communes (19 avec la réadhésion de La Bastidonne)

Ordre du jour

I. Présentation de SEDEL

- Les missions, l'organisation, et les moyens
- Les collectivités adhérentes

II. SEDEL Energie

- Le prix de l'énergie
- Les ratios SEDEL
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

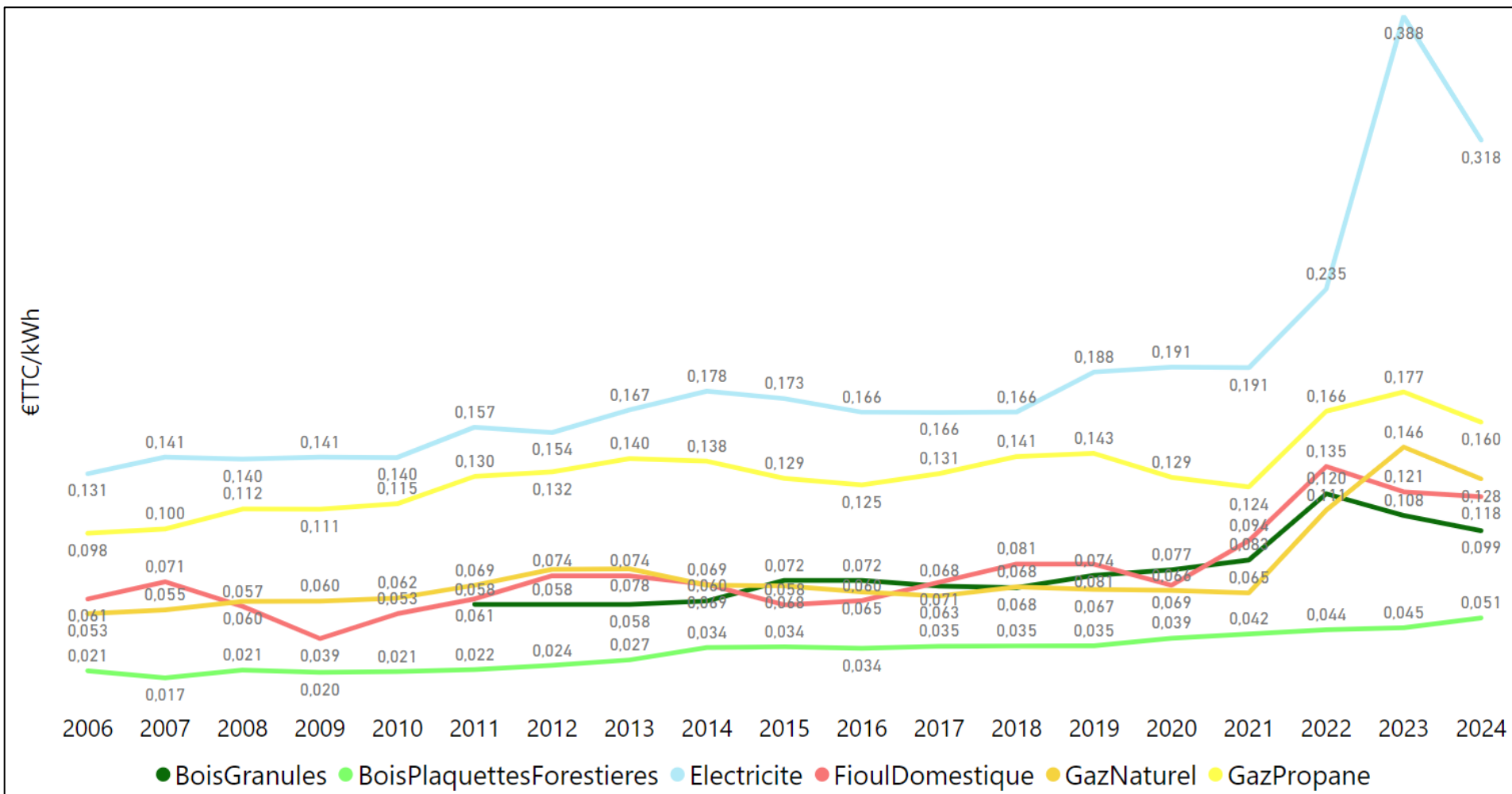
III. SEDEL Eau

- Actualités
- Bilan après 4 ans de lancement

IV. Questions



Le prix de l'énergie



Source : factures communes SEDEL

Les ratios SEDEL

Besoin de comparer les consommations entre communes en kWh/hab et €/hab

Plus de mise à jour enquête ADEME depuis 2017

Valeurs moyennes communes SEDEL (ratios 2021-2022) regroupées par taille (Hors EPCI et hors Forcalquier)

COMMUNES < 1 000 HAB

258 kWh/hab

44 €/hab

COMMUNES entre 1 000 et 2 500 HAB

248 kWh/hab

41 €/hab

COMMUNES > 2 500 HAB

227 kWh/hab

33 €/hab

Le décret tertiaire

Dispositif instauré par la Loi ELAN

- ✓ Logique différente des réglementations thermiques (théorie)
- ✓ « Révolution » : obligation de résultats... fixer des objectifs de réduction et s'y tenir = suivre les consommations et ajuster les actions



Bâtiment
d'une surface
égale ou
supérieure à
1 000 m²
exclusivement
alloué à un
usage tertiaire.



**Toutes parties
d'un bâtiment**
à usage mixte
hébergeant des
activités tertiaires et
dont le cumul des
surfaces est égal ou
supérieur à 1 000 m².



Tout ensemble de bâtiments
situés sur une même unité
foncière ou sur un même site
dès lors que ces bâtiments
hébergent des activités
tertiaires sur une surface
cumulée égale ou supérieure
à 1 000 m².

Obligation
de réduction des consommations
d'énergie finale de l'ensemble du
parc tertiaire d'au moins* :

- 40 %
en 2030

- 50 %
en 2040

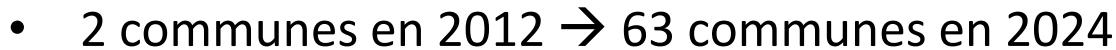
- 60 %
en 2050

*objectifs imposés par la loi Élan, par rapport à 2010

Contrat de développement Territorial des Energies Renouvelables 2022 - 2025

- Dispositif ADEME, pour accompagner le déploiement des énergies renouvelables thermiques et de récupération
- Le SEV 84 est l'animateur pour le Vaucluse
- Le SDE 04 est l'animateur pour les Alpes de Provence
- Pour quelles prestations ?
 - Un guichet local pour les subventions Fonds Chaleur
 - Rédaction de notes d'opportunité
 - Aide à rédaction cahier des charges, au montage des dossiers de subvention
 - Bonne complémentarité avec SEDEL
- Pour quels projets ?
 - Chaudière biomasse (granulé ou bois déchiqueté)
 - Solaire thermique
 - Géothermique de surface
 - Réseau de chaleur et de froid
 - Chaleur de récupération sur process





Ordre du jour



...économisons l'eau,
chaque goutte compte !

I. Présentation de SEDEL

- Les missions, l'organisation, et les moyens
- Les collectivités adhérentes

II. SEDEL Energie

- Le prix de l'énergie
- Les ratios SEDEL
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

III. SEDEL Eau

- Actualités
- Bilan après 4 ans de lancement

IV. Questions



Actualités

- Utilisation des eaux de pluie ou récupération eaux grises (piscine) dans les établissements ou espaces recevant du public sensible → **Arrêté du 12 juillet 2024**

Usages domestiques	Type d'eau	
	Eaux de pluie, Eaux douces, eaux de puits et de forages	Eaux grises (issues des douches, des baignoires, des lavabos et des lave-linges) Eaux issues des piscines à usage collectif
Usages alimentaires	interdit	interdit
Usages liés à l'hygiène corporelle	interdit	interdit
Lavage du linge	Déclaration ☒ A+	expérimentation
Lavage des sols en intérieur	/	expérimentation
Arrosage des jardins potagers	/	expérimentation
Alimentation des fontaines décoratives non destinées à la consommation humaine	Déclaration ☒ A+	Autorisation ☒ A+
Evacuation des excréta	/	Autorisation ☒ A+
Nettoyage des surfaces extérieures dont le lavage des véhicules	/	Autorisation ☒ A
Arrosage des toitures et murs végétalisés et des espaces verts à l'échelle du bâtiment /bassin d'ornement	/	Autorisation ☒ A

Actualités

- Déclaration forage domestique obligatoire depuis 2008 en mairie mais en 2024
 - **ouverture de la télé-déclaration = DUPLOS**
- Modification de l'arrêté cadre sécheresse concernant les «eaux à vocation économique ou non »

Actualités

Plan d'Action pour la Ressource en Eau du Département de Vaucluse

Axe 3 : Economiser – AAP « Actions d'économies d'eau dans les collectivités et les établissements publics locaux du Vaucluse »

Les projets devront :

- Être portés à une échelle territoriale cohérente et sur des actions ambitieuses ;
- Combiner plusieurs actions en faveur d'une gestion économe de la ressource en eau ;
- Intégrer si possible des actions de communication/sensibilisation auprès des publics concernés, complémentaires aux actions pouvant déjà exister.



Sont éligibles les projets visant à

10 000€ max / projet

- Maîtriser les consommations en eau
- Mieux connaître les consommations en eau
- Réduire les consommations en eau

OBJECTIF : -20% de consommation minimum

Dates candidatures :

28/02/25

28/02/26



Quelles actions concrètes ?

Diagnostic et terrain

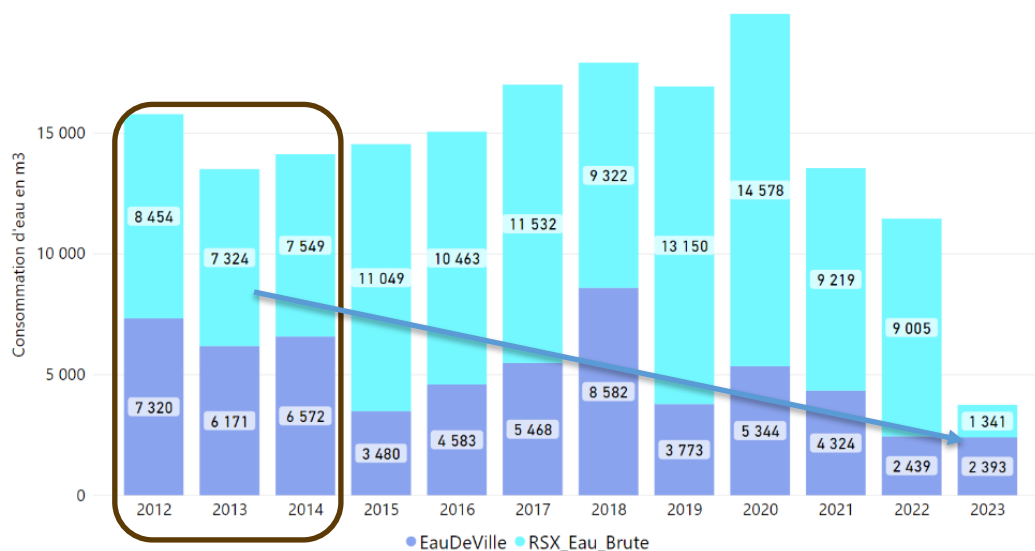


Quelles actions concrètes ?

Quelles actions concrètes ?

- Géolocalisation / renommage / recollement facture des compteurs
- Suppression compteurs inutiles / introuvables, diminution section, regroupement cpteurs
- Chasse aux fuites grâce à la télérelève
- Arrêt de l'arrosage sur tout espace vert mature / inutile / inadapté (végétaux « adultes », rond-point, surfaces de gazon) + redéfinition végétalisation des espaces → gains induits RH & machines
- Test diminution de l'arrosage des stades
- Modification gestions piscines (ordre renouvellement eau / balais, gestion pédiluve, recyclage débordement)
- Diminution débit / volumes des points de puisage (évier, douche, WC)
- Bascule de l'eau potable vers l'eau brute quand les usages sont optimisés

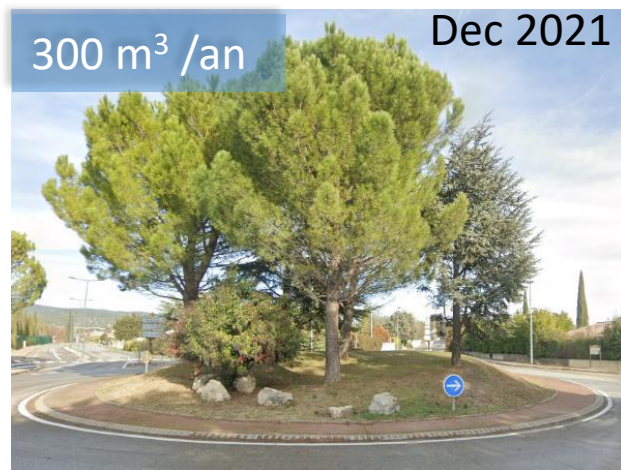
Evolution annuelle des consommations d'eau (m3)



Action de suivi à la réception des travaux

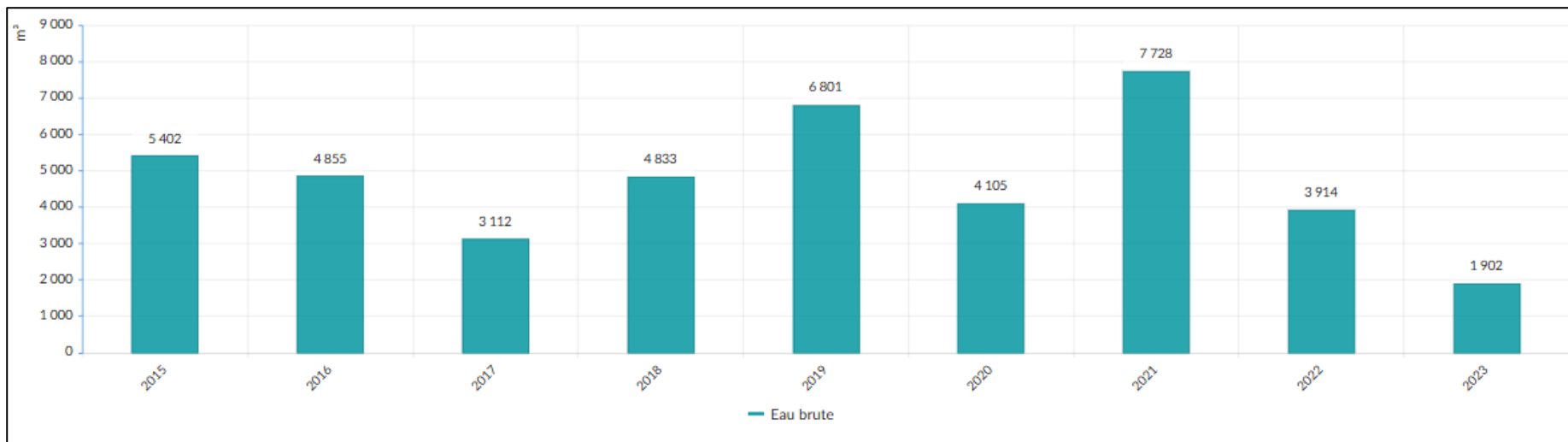
2020		2023	
Ratio m³/hab	Ratio €/hab	Ratio m³/hab	Ratio €/hab
10,7	10,5	6,23	8,9
		- 42%	- 15%

~ entre 2012-2014 et 2023 : - 80% d'eau brute soit- 6 500 m³ et - 4 300m³ eau potable soit 65%
~ 12 000€ économisé!!!

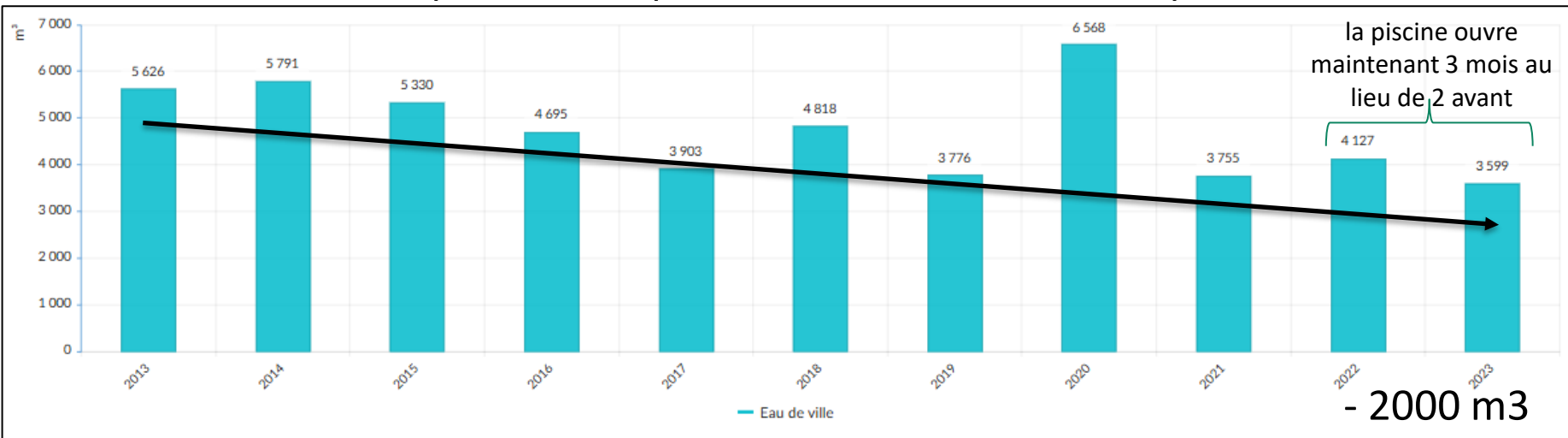


Quels résultats?

Baisse de conso d'eau brute sur stade suite à poursuite des restrictions 2022 :



Baisse de conso d'eau potable sur piscine suite à amélioration process & travaux :



VALORISATION

- Valorisation dans vos bulletins municipaux
- Visites REX
- Partages lors de conférence ou de forum, projet de film ?



Il est nécessaire d'économiser l'eau, chaque goutte compte !

Pour la gestion de nos espaces verts, nous sommes donc obligés d'en tenir compte et d'adapter nos pratiques en conséquence. La commune travaille d'ailleurs avec le « SEDEL » du Parc du Luberon afin d'améliorer la gestion de l'eau au niveau de nos bâtiments communaux et de nos espaces verts. Une surveillance accrue a été menée sur les alertes fuites et surconsommation de nos compteurs d'eau.

Le développement raisonné ou la gestion différenciée des « espaces naturels » et du végétal sous toutes ses formes consistent donc à mettre en œuvre des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, d'une rationalisation des aménagements et de l'organisation du travail des agents communaux. Le but étant de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques auxquels nous devons faire face dans les années à venir, compte tenu des conséquences déjà présentes du changement climatique.

A l'échelle d'un site communal, ces initiatives de gestion environnementale peuvent sembler dérisoires, mais il est important que nous le fassions et l'adoptons tous ensemble dès maintenant, pour les générations futures !

PNRL & Service du Sedel - Jean-Philippe Henry





**Des questions ?
Contactez nous !**

L'équipe SEDEL:

- Julia Mayaudon : julia.mayaudon@parcduluberon.fr
- Pascal Piedagnel : pascal.piedagnel@parcduluberon.fr
- Samuel Bousquet : samuel.bousquet@parcduluberon.fr
- Matthieu Simonneau : matthieu.simonneau@parcduluberon.fr

Service eau et Rivière :

Magali Jameux : magali.jameux@parcduluberon.fr

Cloture par Mme TRINQUIER



Merci pour votre attention

